



**SYNDICAT de l'ENCADREMENT de la JEUNESSE et des SPORTS
UNSA-éducation**

**COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE
DES DIRECTEURS ET ADJOINTS D'ETABLISSEMENTS
(CCP CONJOINTE)
DU 9 DECEMBRE 2013 DE 14h30 à 15h45**

COMPTE RENDU DETAILLE

Présents :

- pour l'administration : Joël BLONDEL (DRH - président), Claudie SAGNAC (chef de service, adjointe au DS), Alaric MALVES (chef du bureau des établissements – DS), Dominique DEIBER (chef de bureau – DRHIC), Christine LABROUSSE (adjointe au chef de bureau - DRHIC), Nelly VEDRINE (DRHIC), Marie-Line AVINEL (DRHIC), secrétaires de séance.
- pour les représentants des personnels (RP) de la CCP des directeurs d'établissement : Mme Anne SCHIRRER, suppléante UNSA-éducation ; M. Jean-Jacques JANNIERE, titulaire SGEN-CFDT
- pour les représentants des personnels (RP) de la CCP des directeurs adjoints d'établissement : M. Djamel CHEIKH, suppléant UNSA-éducation ; M. Arnaud DEZITTER, titulaire SGEN-CFDT, M. Hervé RICHARD, suppléant SGEN-CFDT

INTRODUCTION

Ouverture de la séance par M. Joël BLONDEL, nouveau DRH qui se présente et dit quelques mots relatifs à l'organisation de la nouvelle DRH, précisant que pour « J&S », c'est toujours le bureau de Dominique DEIBER qui est compétent.

Concernant la réorganisation, il invite à consulter la nouvelle organisation et le nouvel organigramme de la DRH sur son site intranet. La nouvelle organisation recherche davantage de spécialisations.

Ordre du jour :

- Désignation des secrétaires adjoints de séance
- Approbation du compte-rendu de la CCP du 31 juillet 2013 et de la CCP du 30 août 2013
- Examen des candidatures aux postes de directeur du CREPS de Strasbourg et de l'ENSA
- Examen des candidatures aux postes de directeur adjoint du CREPS de Nancy, du CREPS de Montpellier (Font-Romeu) et de l'ENSVN

I – DESIGNATION DES SECRETAIRES ADJOINTS DE SEANCE

Anne SCHIRRER est désignée secrétaire adjointe de séance pour les directeurs et Arnaud DEZITTER pour les directeurs adjoints.

II – APPROBATION DES CR DES CCP DES 31/07 ET 30/08/2013

Les comptes-rendus des 2 CCP sont approuvés à l'unanimité.

Deux postes de directeur d'établissement ont été publiés en octobre, l'un pour l'ENSA (retraite de M. Gilles BOUCHET le 1/10/2013) et l'autre pour le CREPS de Strasbourg (retraite de M. Daniel RICHARD le 01/01/2014).

III – EXAMEN DES CANDIDATURES

Les RP demandent à ce que l'administration centrale récapitule les propositions d'affectation dans leur ensemble et déroule le scénario pour pouvoir mieux appréhender le mouvement dans sa globalité.

Le président de séance accède à cette demande.

CCP DES DIRECTEURS D'ETABLISSEMENT

1. CREPS de Strasbourg

8 candidatures ont été reçues : Patrice BEHAGUE, directeur adjoint du site d'Antibes ; Eric DUDOIT, directeur adjoint du CREPS de Poitiers ; Patrick FREVILLE, directeur adjoint du CREPS de Pointe-à-Pitre ; Luc MARCHAL, directeur adjoint du CREPS de Dijon ; Daniel SCHMITT, directeur départemental à la DDCSPP de Haute-Saône ; René SCHNEIDER, responsable du pôle formation, certification, emploi à la DRJSCS de Lorraine ; Angel TAPIA-FERNANDEZ, chargé de mission administration centrale, MAD délégation à l'information et à l'orientation auprès du Premier ministre ; Philippe VANDAIS, responsable du pôle formation, certification, emploi à la DRJSCS d'Alsace.

Proposition de l'administration : Daniel SCHMITT.

L'administration indique qu'une analyse multicritères a donné lieu au choix de ce candidat.

Mme SCHIRRER observe la faible longévité de M. SCHMITT sur le poste de DDCSPP (18 mois) et rappelle son refus d'accepter le poste à Pointe-à-Pitre. Elle s'étonne de ce choix dans ces conditions.

Mme SAGNAC répond que M. SCHMITT a obtenu un avis favorable du préfet de la Haute-Saône.

M. JANNIERE fait observer que les candidatures des 4 directeurs adjoints étaient excellentes et que les collègues méritaient d'accéder à cette fonction en raison de leur parcours professionnel. Madame SCHIRRER soutient cette position.

M. DEZITTER indique que dans les dernières nominations de directeurs, il y a eu une faible nomination de directeurs adjoints. Il demande que des emplois de directeur soient proposés à des adjoints. C'est démotivant pour les directeurs adjoints de se retrouver dans une impasse.

Les RP demandent que le souhait de mobilité de Patrice BEHAGUE soit pris en compte.

M. BLONDEL indique qu'il faudra veiller à la durée d'affectation et que les directeurs adjoints constituent un vivier pour des postes de directeurs.

Votes : administration : 2 pour. RP : 2 abstentions.

2. ENSA

9 candidatures ont été reçues : André BIRRAUX, IJS 1^{ère} classe à la DDCS de Saône-et-Loire, DDCS adjoint ; Patrick CHARNAUX, IJS 1^{ère} classe, chef du pôle jeunesse, vie associative, sports à la DDCS de l'Ain ; Bernard DEMARS, IJS de 1^{ère} classe, DDCS du Puy-de-Dôme, DDCS adjoint ; Joël FRANITCH, CTPS CN, CTN ski à la DRJSCS de Rhône-Alpes ; Claude GIACOMINO, IJS 1^{ère} classe, DDCS de Côte d'Or, directeur départemental ; Laurent GIRARD, PS HC, CAS à la DDCS de la Savoie ; Florence GIRAUD, IJS 1^{ère} classe, responsable du pôle jeunesse, sports, égalité des chances à la DDCS du Rhône ; Bernard JACQUOT, CTPS CN, chef du pôle sport à la DDCSPP de la Savoie ; Denis La MACHE, CTPS CN, chef du département formation au CREPS de Poitiers.

L'administration propose Florence GIRAUD.

Avis favorable à l'unanimité (administration et RP).

Madame SCHIRRER remarque qu'il n'y a pas de candidature émanant d'établissement et se réjouit que des candidats de services déconcentrés puissent accéder à des fonctions de direction, ce qui permet d'élargir le vivier.

CCP DES DIRECTEURS ADJOINTS D'ETABLISSEMENT**1. CREPS de Nancy**

Poste vacant le 01/01/2014 (retraite de Philippe BOUTET).

4 candidatures ont été reçues : Edwige BAKKAUS, IJS 1^{ère} classe, adjointe à la mission des affaires juridiques et contentieuses à la direction des sports (administration centrale) ; Jean-Louis LAMARRE, IJS 2^{ème} classe, chef du pôle inspection, contrôle, évaluation à la DRJSCS de Lorraine ; Jean-François PENIN, PS HC, responsable du département sport de haut niveau au CREPS de Nancy ; Jérôme SCHNOEBELEN, PS CN, chef du service promotion et développement des pratiques sportives à la DDCSPP de Haute-Saône.

L'administration propose Edwige BAKKAUS.

M. Djamel CHEIKH indique que ce n'est pas le choix du directeur du CREPS, qui s'était porté sur M. PENIN.

L'administration répond qu'il n'y a pas de mobilité et qu'elle ne fait pas exception au principe de mobilité.

Votes : administration : 2 pour. RP : 1 pour (SGEN-CFDT), 1 abstention (UNSA-éducation).

2. CREPS de Montpellier site de Font-Romeu

Poste vacant le 05/03/2014 (retraite d'Anne-Marie AGEL).

6 candidatures ont été reçues : Francis DISTINGUIN, CTPS CN, formateur au CREPS de Montpellier ; Serge MAYERUS, IJS 1^{ère} classe, chef de la mission sport à la DDCS des Alpes-Maritimes ; Ludovic PAILLE, PS CN, CTN volley-ball à la DRJSCS de Languedoc-Roussillon ; Aude REYGADE, IJS 2^{ème} classe, chef du service jeunesse, vie associative, politique de la ville à la DDCS de la Loire ; Angel TAPIA-FERNANDEZ, IJS 1^{ère} classe, chargé de mission administration centrale, MAD délégation à l'information et à l'orientation auprès du Premier ministre ; Anne VAUCELLE, prof. Agrégée d'EPS « entraînement sportif », université de Toulouse III.

Proposition de l'administration : Aude REYGADE.**Avis favorable à l'unanimité de l'administration et des RP.**

Monsieur RICHARD indique que la candidature de Mme VAUCELLE est intéressante et que la candidate connaît bien le sport de haut niveau.

3. ENVSN

Poste vacant le 01/01/2014 (détachement de Jean-Yves LE DEROFF auprès du GIP-Campus de l'excellence sportive de Bretagne).

2 candidatures ont été reçues : Yves NOESMOEN, PS CN, formateur au CREPS Pays-de-la-Loire ; Pierre-Alexis PONSOT, PS CN, enseignant à l'ENVSU.

Proposition de l'administration : Yves NOESMOEN

Avis favorable à l'unanimité de l'administration et des RP.

Monsieur DEZITTER regrette le faible nombre de candidats.

Madame SCHIRRER note avec satisfaction l'élargissement du vivier des directeurs et directeurs adjoints aux femmes dont les compétences sont reconnues.

QUESTIONS DIVERSES

1. Prochaines CCP

Les représentants de l'administration nous informent que la prochaine CCP se tiendra avant le mois de mai.

L'administration informe du renouvellement du détachement de Djamel CHEIKH comme directeur adjoint du CREPS du Centre.

L'administration centrale précise que de nouvelles nominations et d'autres renouvellements auront lieu au 1^{er} septembre 2014.

2. Nomination du directeur du futur CREPS Rhône-Alpes

Madame SCHIRRER interroge l'administration centrale sur la CCP de nomination du directeur du futur CREPS Rhône-Alpes.

La direction des sports répond que le projet de création du CREPS sera examiné demain (10/12/2013) en comité technique. Ensuite, le poste sera ouvert dès que le décret sera publié. Dans l'attente l'actuel directeur du site de Vallon-Pont-d'Arc sera chargé de la préfiguration du CREPS.

Les RP demandent que le poste soit publié avant le 31 décembre.

Concernant le poste de directeur adjoint, la direction des sports précise qu'à ce stade il n'y aura pas d'ouverture (nécessité de budgétiser). Elle se fera en un second temps.

3. Suites réservées aux candidats qui étaient sans solution

Les RP interrogent l'administration centrale sur les suites qui seront réservées aux candidats qui se trouvent sans solution.

L'administration centrale répond qu'elle suit avec attention leur situation.

Madame SCHIRRER interroge l'administration centrale sur le sort réservé à M. MICHAUD (situation évoquée dans le CR de la CCP du 31 juillet 2013).

La direction des sports et la DRH répondent qu'une solution a été trouvée en accord avec le directeur de l'ENSM : il est rattaché pour ordre à l'administration centrale sur une mission en cours de finalisation à l'ENSM. Il habite Prémanon et doit partir bientôt à Sotchi.

4. Etat d'avancement du statut d'emploi et du régime indemnitaire des directeurs et directeurs adjoints d'établissements

A la question des RP, Monsieur BLONDEL répond que le dossier est en cours d'examen auprès du guichet unique (Fonction Publique + Budget). La FP est un peu engorgée par les dossiers statutaires qui sont dans la file d'attente, le délai pouvant aller jusqu'à 6 mois sur un dossier recevable. Le dossier a été envoyé au guichet unique en août. Nous ne sommes plus très loin de l'échéance. Il n'y a pas de blocage de principe de la part de la FP. On attend leurs observations éventuelles.

5. Indemnités des directeurs adjoints

Monsieur Djamel CHEIKH souhaite obtenir des informations sur la revalorisation des indemnités des directeurs adjoints et sur le fait qu'elles ne soient pas au plafond.

Monsieur MALVES répond qu'à aucun moment le directeur des sports n'a dit que le plafond serait appliqué aux directeurs adjoints sinon ils auraient été mieux augmentés que les directeurs.

Monsieur DEZITTER indique que les adjoints avaient souhaité une augmentation proportionnelle à celle des directeurs. La présentation qui avait été faite par la DS était alors ambiguë.

Monsieur MALVES admet que l'information pouvait paraître ambiguë.

La séance est levée à 15 h 45.

Compte-rendu établi par
Anne SCHIRRER
UNSA-éducation
